

EXTRAIT DU REGISTRE DES ARRETES DU PRESIDENT

ARRÊTÉ DU 20/01/2023 N° 210/2023

Nomenclature : 1.1

Arrêté portant désignation des trois groupements admis à présenter un projet dans le cadre de la relance du concours de maîtrise d'œuvre relatif à l'extension du siège de Haut-Bugey Agglomération (procédure nn°2022-52)

Le Président de Haut-Bugey Agglomération,

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L. 5211-10 ;

Vu la délibération du Conseil d'agglomération du 6 octobre 2022 autorisant la relance d'un concours de maîtrise d'œuvre pour les travaux d'extension du siège de Haut-Bugey Agglomération, approuvant la composition du jury dédié à ce marché et autorisant le Président de l'Agglomération ou son représentant dans la procédure du marché de maîtrise d'œuvre à signer toutes les pièces utiles à son bon déroulé ;

Vu le code de la commande publique, et notamment son article R. 2162-16 ;

Vu la réunion du jury de concours « phase candidatures » du 14 décembre 2022 ;

CONSIDERANT la proposition établie par le jury de concours réuni le mercredi 14 décembre 2022 et formalisée dans le procès-verbal de jury à cette même date conformément au règlement de concours phase candidature.

ARRETE

Article 1 : sont désignés admis à la phase projet de la relance du concours de maîtrise d'œuvre relatif à l'extension du siège de Haut-Bugey Agglomération les trois groupements portés par les mandataires :

- ARCHIPEL 38000 GRENOBLE
- MEGARD ARCHITECTURE 01440 CHÂTILLON-SUR-CHALARONNE
- TECTONIQUES ARCHITECTES 69003 LYON

Article 2 : Cette décision sera inscrite aux registres des décisions du Président de Haut-Bugey Agglomération et des délibérations du Conseil d'agglomération, et sera publiée sur le site internet de Haut-Bugey Agglomération.

Article 3 : Une ampliation sera adressée à la sous-préfecture de Nantua.

Le Président

Michel MOURLEVAT



Accusé de réception d'un acte en préfecture

Désignation des trois groupements admis à présenter un projet dans le

Objet de l'acte : cadre de la relance du concours de maîtrise d'oeuvre relatif à l'extension du siège de haut-Bugey Agglomération (procédure n°2022-52)

.....
Date de décision: 20/01/2023

Date de réception de l'accusé 20/01/2023

de réception :

.....
Numéro de l'acte : 2102023

Identifiant unique de l'acte : 001-200042935-20230120-2102023-AR

.....
Nature de l'acte : Arrêtés réglementaires

Matières de l'acte : 1 .1

Commande Publique

Marchés publics

Date de la version de la 29/08/2019

classification :

.....
Nom du fichier : 210-2023.pdf (99_AR-001-200042935-20230120-2102023-AR-1-1_1.pdf)

